



Une superbe édition, tant par la présence exceptionnelle de personnalités issues des cinq continents que par la qualité de végétation et floraison des rosiers confiés pour le 4ème Concours International de la Rose Nouvelle de Nyon !

Par une belle matinée ensoleillée, les 89 variétés en compétition ont été jugées par le jury international le 17 juin dernier. La notation a permis de décerner 8 médailles d'or, dont 2 ex-aequo issues du jury des apprentis. Les fleurs se présentaient sous leur meilleur jour grâce à un suivi minutieux de l'arrosage goutte-à-goutte par le Service de l'environnement de la ville de Nyon et par la mise en place de mulch sur tous les carrés de culture.

APRÈS LA PLUIE, LE SOLEIL

La météo des mois d'avril et de mai a été particulièrement fraîche et humide, puis ensoleillée et chaude en juin. Le jour du Concours, la majorité des rosiers étaient en pleine floraison et leur feuillage ont montré une grande capacité de résilience face aux conditions humides du printemps. La qualité de floraison de la roseraie reconnue et félicitée par le jury international a ainsi fait la joie des invités pour un total d'une centaine de personnes.



Vue aérienne de la notation du 17 juin 2023 par le Jury international ©Michel Perret, ADN Ville de Nyon



De g.à.d., Notation en compagnie de M. Guillaume Gomonet, membre du jury permanent, Madame Béatrice Vuille, jury international et M. Daniel Masse, secrétaire du Royal Concours du Roculx en Belgique ©Michel Perret, ADN Ville de Nyon

LES GAGNANTES

Sous la conduite de la présidente australienne du Jury international, Mme Diane vom Berg, également présidente de la Fédération Mondiale des Sociétés de Rose, et des dix membres du jury permanent, les 89 variétés ont été évaluées par plus de 60 jurés internationaux le matin du Concours. Cette évaluation (40% de la moyenne finale), couplée aux notes attribuées lors des 7 notations du jury permanent (60% de la moyenne finale) durant les deux saisons de végétation des hybrides de thé, fleurs multiples et miniatures ; respectivement des 12 passages sur trois saisons de végétation pour les rosiers grimpants, paysage et couvre-sol, le palmarès a permis de couronner les variétés les plus méritantes.

Ainsi, 8 médailles d'or, 7 médailles d'argent, 7 certificats de mérite ont pu être distribués par la présidente du Jury International.

La variété N° 34 « MR-137-BR » (non dénommée) de l'obtentrice Michèle Richardier, France et présentée par MEILLAND International a obtenu le plus de points, toutes catégories confondues, et a été distinguée par la « Rose d'or de Nyon ». Ce rosier à fleurs multiples au feuillage luisant présente une couverture dense et une riche floraison de fleurs rose tendre avec une remontance exceptionnelle.



ROSE D'OR DE NYON - N° 34 MR-137-BR (non dénommée) de l'obtentrice Michèle Richardier, France ©Michel Perret, ADN Ville de Nyon



Prix des apprentis – ex aequo - offert par la Ville de Nyon –N° 5 EVEWEELO (non dénommée) de l'obtenteur Jérôme Rateau, présentée par ROSES ANDRE EVE France, également médaille d'or du Jury international ©Michel Perret, ADN Ville de Nyon



Prix des apprentis – ex aequo - offert par la Ville de Nyon –N° 120 KO 10/8355-11 de l'obtenteur KORDES ROSES, Allemagne et également médaille d'or du Jury international ©Michel Perret, ADN Ville de Nyon

CARTON PLEIN POUR LES PARFUMS

Un jury permanent composé de deux spécialistes du parfum a été augmenté le jour du jury de Mme Jeanne Bichet, Fragrance Design Manager et présidente du jury du parfum. Ce jury a été pour la première fois accompagné de M. Wessel-Jan Kos, maître parfumeur. Mme Bichet et le jury ont décerné deux prix: la « Coupe du Parfum », offerte par la Société Romande des Amis des Roses et de l'Horticulture SRARH, a été attribuée à la rose n°14 « BAR8602» (non dénommée) de l'obtentrice Rose Barni, Italie. Mme Bichet la décrit ainsi : « un parfum généreux de rose fruitée aux facettes juteuses et sucrées de nectar de fruits rouges (framboise) avec un effet thé Earl Grey ».



Le jury du parfum avec de g. à d. Mmes Claudine Bagnoud, Jeanne Bichet, Simone Monney et M. Wessel-Jan Kos ©Michel Perret, ADN Ville de Nyon

Le coup de cœur quant à lui été décerné à la rose n°11 de l'obtenteur ORARD and LUDWIG'S ROSE FARM, France et Afrique du Sud. « Une fleur au parfum gourmand de rose et de tarte au citron meringuée. Un dessert ! ».



COUPE DU PARFUM - rose n°14 « MR-HR » (non dénommée) de l'obtentrice Michèle RICHARDIER, France ©Michel Perret, ADN Ville de Nyon



COUP DE COEUR de la rose n°11 « ORA 160-734 » (non dénommée) des obtenteurs ORARD and LUDWIG'S ROSE FARM, France et Afrique du Sud ©Michel Perret, ADN Ville de Nyon

2ÈME JURY DES APPRENTIS

Sur une idée de Mme Gisèle Tschanz des roseraies Tschanz à Aclens, le jury des apprentis a eu lieu pour la deuxième fois le 14 juin. Ce dernier était constitué de dix-huit jeunes horticulteurs en formation représentant les cinq centres de formation professionnelle de la Suisse Romande. Par les mains de M. Mauro Neumann, apprenti pépiniériste en 2ème année chez Pépinières Meylan SA à Renens, les deux prix ex-aequo des apprentis, offerts par le Service des Ressources Humaines de la ville de Nyon ont été décernés à l'occasion du palmarès du jury international à la rose n°5, Hybride de thé, EVEWEELO (non dénommée) de l'obtenteur Jérôme Rateau présenté par ROSES ANDRE EVE, ainsi qu'à la rose N° 120, grimpant, KO 10/8355-11 (non dénommée) de l'obtenteur KORDES ROSES, Allemagne.



A l'occasion de la remise des prix, Madame Gisèle Tschanz, initiatrice du Concours des apprentis, exprime sa reconnaissance à M. Mauro Neumann, pépiniériste en 2ème année de formation, qui est venu remettre personnellement aux obtenteurs les deux prix offerts par le Service des Ressources Humaines de la ville de Nyon ©Michel Perret, ADN Ville de Nyon

IMPORTANT SOUTIEN DE NYON

Rien ne serait possible sans la contribution des paysagistes-horticulteurs du Service de l'environnement de la Ville de Nyon. Tant la commission de la Société romande des amis des roses et de l'horticulture (SRARH) que l'association locale « Les Amis de la Rose de Nyon » remercient pour cette participation active. Leur passion et leur minutie à entretenir avec rigueur ces variétés nouvelles, si importantes pour le futur de nos espaces de verdure sans traitement, est une preuve, s'il en est, de leur grand engagement au service de la biodiversité. Ainsi, le nombre de variétés, le nombre d'obteneurs et le nombre de pays sont la magnifique démonstration que le concours de Nyon a acquis une belle place dans le giron des concours. Cette place a été obtenue grâce à cette merveilleuse collaboration avec la Municipalité de NYON et le Service de l'environnement de Nyon.



Pour rappel, le Concours de Nyon se caractérise par le fait que dans son règlement, il interdit tout traitement chimique ou biologique sur les rosiers présentés en compétition. Par l'apposition du label « NYON – ZERO TRAITEMENT » aux variétés primées, le comité d'organisation du Concours International de la Rose Nouvelle de Nyon se réjouit de contribuer ainsi à la valorisation du travail admirable des obtenteurs de roses et à la promotion de la reine des fleurs, LA ROSE.

Le prochain bulletin vous parviendra pour les vœux de fin d'année. Nous vous invitons déjà à réserver la date de la 4ème édition, prévue le 15 juin 2024, et vous souhaitons un bel été !

Au nom du comité d'organisation

- Jean-Luc Pasquier, Président; Hester Macdonald, Secrétaire générale; Luciana Bonelli, Vice-présidente; Pierre Wahlen, Vice-président; Hugues Rubattel, Président du jury permanent

La mission du Concours est d'évaluer les créations des obtenteurs professionnels selon les critères officiels de la Fédération Mondiale des Sociétés de Rose WFRS tout en offrant une gestion « zéro traitement ».



Sponsor officiel du Concours International de la Rose Nouvelle de Nyon



Sponsor Or



Partenaires

